

2324

ÉCOLE
MUNICIPALE
DE MUSIQUE ET DE DANSE



Service municipal au sein de la direction de la culture, aux côtés de la médiathèque et de l'espace Maurice-Béjart, l'école de musique et de danse de Verneuil-sur-Seine propose une éducation culturelle et un enseignement artistique individuel et collectif à plus de 460 élèves enfants, adolescents et adultes.

L'école de musique et de danse permet la pratique de 17 disciplines artistiques individuelles et de 15 pratiques d'ensemble sur de nombreux champs esthétiques, musique baroque, classique, improvisée, jazz et musiques actuelles amplifiées (de la variété au pop-rock).

Les élèves sont encadrés par une équipe de 20 professeurs, tous diplômés en pédagogie et artistes actifs.

Outil culturel au service des élèves et de leurs parents, les objectifs principaux de l'école municipale de musique et de danse (EMMD) de Verneuil-sur-Seine sont les suivants :

🎵 mettre l'éducation et l'enseignement artistique au service de tous dès le plus jeune âge, mais aussi tout au long de la vie : les débutants adolescents et adultes sont les bienvenus,

🎵 proposer un enseignement de qualité avec des objectifs différenciés alliant une initiation à la pratique artistique, une éducation culturelle, une pratique amateur encadrée pour aller vers l'autonomie et, dans certains cas, une future professionnalisation,

🎵 encourager les élèves à travailler en groupe, dans les orchestres, les ensembles, les auditions, les concerts, lors des galas de danse et des autres prestations,

🎵 permettre des rencontres, des échanges artistiques et humains en développant les partenariats.

Les cours de musique ont lieu dans les 13 salles de musique de l'école et du Manoir dans le parc du Champclos. Les cours de danse ont lieu à la salle de danse au complexe sportif François-Pons (Route de Chapet).



SOMMAIRE

Parcours Découverte

Parcours musical en cursus

Parcours musicaux spécifiques

Pratiques instrumentales

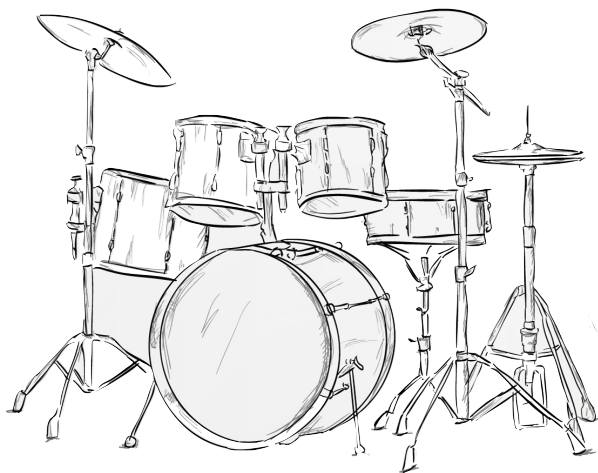
Formation musicale

Pratiques collectives

Danse classique

Tarifs

Infos pratiques



PARCOURS DECOUVERTE

Le parcours découverte est construit sur 4 années de la petite section au CP et en 2 étapes : l'Eveil et l'Initiation musicale.

Les élèves ayant participé à celui-ci seront prioritaires au moment de l'inscription en cursus instrumental.

PARCOURS ÉVEIL MUSICAL - 3/5 ANS

1h

Jardin Musical petite section - 1^{ère} année
(à partir de 3 ans)

Jardin Musical moyenne section - 2^{ème} Année
(à partir de 4 ans)

Jardin Musical grande section - 3^{ème} Année
(à partir de 5 ans)

PARCOURS INITIATION MUSICALE - 5/6 ANS

Jardin Musical - 3^{ème} Année
(= 5 ans)

Chorale
(à partir de 6 ans)

1h

2 activités
max

Trio découverte instrumentale
(batterie/guitare/violon)
(à partir de 5 ans et jusqu'à 6 ans)

Initiation FM
(à partir de 6 ans)





P

ARCOURS MUSICAL EN CURSUS

Le principe d'un parcours en cursus est de suivre 3 activités obligatoires :

- 🎵 un cours individuel d'instrument
- 🎵 un cours de pratique collective
- 🎵 un cours de formation musicale

1^{ER} CYCLE - À PARTIR DE 7 ANS

1^{ère} et 2^{ème}
années

Instrument cours individuel 30 min

Formation musicale 1h

Chorale 1h

3^{ème} et 4^{ème}
années

Instrument cours individuel 30 min

Pratique collective instrumentale
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h

2^{ÈME} CYCLE

Instrument cours individuel 45 min

Pratique collective instrumentale
1h ou 1h30 et/ou chorale 1h

Formation musicale 1h30



P ARCOURS MUSICAUX SPECIFIQUES

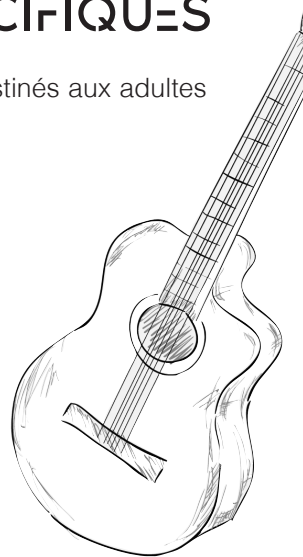
Les parcours musicaux spécifiques sont principalement destinés aux adultes et aux adolescents.

PARCOURS ADULTES (À PARTIR DE 16 ANS)

30 min de cours individuel seul

OU

30 min de cours individuel
et pratique collective



PARCOURS VOIX

Pour les musiciens qui veulent pratiquer le chant, il est proposé un parcours spécifique que ce soit pour le chant lyrique (à partir de 16 ans) ou le chant musiques actuelles. Ce parcours est construit sur un cours individuel de 30 min.

Il est possible de participer aux pratiques collectives (chœurs adultes ou baroque, atelier chant musiques actuelles, chorale gospel et chorales enfants et adolescents)

PARCOURS PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Les enfants et les adolescents peuvent s'inscrire aux pratiques collectives seules en particulier pour la formation musicale, les chorales et les pratiques collectives de 1^{er} cycle comme l'orchestre des jeunes, la maîtrise (Chorale Ados).

Les élèves adultes dont le niveau instrumental est suffisant peuvent suivre en autonomie des pratiques collectives de 2^{ème} et 3^{ème} cycle (Atelier jazz, orchestre symphonique, ensemble baroque...).

Il est possible de choisir plusieurs pratiques collectives.



PRATIQUES INSTRUMENTALES

Accordéon - Piano : Oksana Starchenko

Piano : Aude Vasseur - Sophie Matarasso

Piano variété/Jazz : Didier Collet

Violon : Nicolas Vaslier - Frédéric Kendall

Violoncelle : Pierre Avedikian

Guitare Classique : Thierry Souin - Emmanuel Fontenaille - Betty Zimol

Guitare Electrique : Emmanuel Fontenaille

Guitare d'accompagnement (folk) : Emmanuel Fontenaille

Basse électrique : Emmanuel Fontenaille

Flûte à Bec : Catherine Savigny

Flûte Traversière : Marie Audier

Hautbois : Isabelle Dupré

Clarinette - saxophone : Vincent Lauret

Trompette : Olivier Manchon

Batterie : Christophe Pichon

Chant Lyrique : Erzsebet Tassin

Chant Musiques Actuelles : Rémi Bonetti

FORMATION MUSICALE

Didier Collet

Catherine Savigny

Noémie Quesnel

Marie Audier

Cosima Allo





P RATIQUES COLLECTIVES

Éveil Musical (3 à 5 ans)

Formation musicale enfants, ados et adultes

Chorales enfants

Maîtrise Chorale Ado 11-15 ans
(classique / musiques de film)

Chorale Adulte
(classique / musiques de film)

Chorale Baroque

Atelier Chant Musiques actuelles

Orchestres classiques 1^{er} cycle

Atelier Jazz

Atelier Pop Rock

Atelier Blues

Ensemble Musique Baroque

Ensemble Clarinettes

Ensemble Flûtes à Bec

Ensemble Flûtes traversières

Ensemble Guitares

Musique de Chambre

Orchestre des Jeunes

Orchestre Symphonique

Atelier Musiques Amplifiées (Ados)

DANSE CLASSIQUE

Avec Corinne Caillault-Karsenty

L'école municipale de musique et de danse propose un enseignement pour tous, filles et garçons, enfants—adolescents et adultes pour apprendre la danse classique et son répertoire, développer leur imaginaire et leur sensibilité artistique, de créer seul ou à plusieurs, d'aborder des univers chorégraphiques variés.

Les enseignements sont organisés en cursus composés de 3 cycles d'apprentissage. Les danseurs évoluent à leur propre rythme, dans des phases adaptées à leur progression.

Les cours ont lieu à la salle de danse du complexe sportif François Pons - route de Chapet.

Un certificat médical valable 3 ans sera demandé pour toute nouvelle inscription.

L'année d'enseignement se clôture en alternance soit par un gala où l'ensemble des élèves se produit sur scène, soit par l'examen de passage de niveau devant un jury.



DÉROULEMENT DES ÉTUDES

INITIATION (5-6 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Initiation 1 : Mardi de 17h à 18h et Mercredi de 14h à 15h (5 ans)

Initiation 2 : Mercredi de 15h à 16h (6 ans)

1^{er} CYCLE (7-12 ANS)

1 cours d'1h par semaine

Petit débutant (7-8 ans) :

Mercredi de 16h à 17h

Mercredi de 17h à 18h

2 cours d'1h par semaine

Débutant (9-10 ans) :

Lundi de 17h à 18h

et mercredi de 18h à 19h

Préparatoire (11-12 ans) :

Lundi de 18h à 19h

et jeudi de 17h à 18h

2^{ème} CYCLE (12-16 ANS et +)

2 cours d'1h30 par semaine

Élémentaire : Mardi de 18h à 19h30 et jeudi de 18h à 19h30

Moyen et fin d'études : Lundi de 19h à 20h30 et jeudi de 19h30 à 21h

HORS CURSUS ADULTE

1 cours d'1h par semaine le mercredi de 19h à 20h



TARIFS ÉCOLE DE MUSIQUE

Afin de calculer le montant des cotisations annuelles, il est obligatoire pour les Vernoliens de transmettre le dernier avis d'imposition.

Catégorie : tarif au quotient familial sur 7 tranches + un tarif extra-muros

Validation par décision du Maire du 12 juin 2023

Application : à partir du 01/09/2022 pour l'année scolaire 2023/2024

Remarques Générales

Les usagers qui ne renseignent pas leur quotient familial seront soumis au tarif T7.

Tranches de Quotient Familial :

Réf	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
Tranches QF	De 0 à 499 €	De 500 à 999 €	De 1000 à 1499 €	De 1500 à 1999 €	De 2000 à 2499 €	De 2500 à 2999 €	3000 € et +	

I - PARCOURS ÉVEIL MUSICAL

Pour les enfants de petites et moyenne section maternelle

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
Jardin musical	65	114	136	150	162	170	196	213

II - PARCOURS INITIATION MUSICALE

Pour les enfants en grande section ou en CP.

Les usagers peuvent choisir plusieurs activités en fonction des places disponibles (2 maximum conseillées) et doivent additionner les tarifs.

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
Jardin musical	65	114	136	150	162	170	196	213
Découverte instrumentale	171	302	360	396	428	450	518	563
FM Initiation	38	67	80	88	95	100	115	125
Chorale	20	34	40	44	48	50	58	63

III - PARCOURS MUSICAL EN CURSUS CYCLE 1 ET 2

Pour les enfants à partir du CP.

Pour les adolescents débutants ou en cursus.

Pour les adultes désirant un parcours avec 3 activités (cours individuels, FM et pratiques collectives) et des examens de fin de cycle.

Les usagers peuvent participer à plusieurs pratiques collectives sans suppléments en fonction des places disponibles.

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
Cycle 1	228	402	480	528	570	600	690	750
Cycle 2	247	436	520	572	618	650	748	813

IV - PARCOURS MUSICAUX SPÉCIFIQUES

Parcours adultes

Pour les adultes à partir de 16 ans.

Pour les adolescents ayant validé le 2^{ème} cycle ou sur dérogation de la direction.

Les usagers peuvent participer à plusieurs pratiques collectives sans supplément en fonction des places disponibles. Seule la pratique collective la plus longue est facturée.

La pratique de la formation musicale (FM) adulte est possible et doit être rajoutée au tarif. Pour cette activité, le tarif des usagers non-vernoliens est aligné sur le tarif T7.

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
30 min de cours	190	335	400	440	475	500	575	625
45 min de cours	266	469	590	616	665	700	805	875
30 min de cours + chorale et/ou pratique collective de 1h ou 1h30	206	362	432	476	513	540	621	675
30 min de cours + chorale et/ou pratique collective de 2h ou 3h	221	389	464	511	551	580	667	725
45 min de cours + chorale et/ou pratique collective de 2h ou 3h	285	503	600	660	713	750	863	938
FM adulte	38	67	80	88	95	100	115	115

Parcours voix

Pour les enfants à partir de 7 ans qui pratiquent la chorale.

Pour les enfants à partir du CM1 qui pratiquent les cours de chant musiques actuelles.

Pour les adultes à partir de 16 ans qui pratiquent le chant lyrique.

Les usagers peuvent participer à plusieurs chorales sans supplément en fonction des places disponibles. Seule la pratique collective la plus longue est facturée. Les tarifs des pratiques collectives des usagers non-vernoliens sont alignés sur le tarif T7.

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
30 min de cours	171	302	360	396	428	450	518	563
30 min de cours + chorale et/ou pratique collective	190	335	400	440	475	500	575	625
Chorale enfant et adolescent 1h	20	34	40	44	48	50	58	58
Chorale adulte 1h ou 1h30	27	47	56	62	67	70	81	81
Chorale adulte 2h	38	67	80	88	95	100	115	115

Parcours pratiques collectives seules

Pour les enfants et les adolescents qui suivent une pratique collective seule (formation musicale, orchestres premier et deuxième cycle, orchestres de jeunes, chorales...).

Les usagers peuvent choisir plusieurs activités en fonction des places disponibles et doivent additionner les tarifs. Les tarifs des pratiques collectives des usagers non-vernoliens sont alignés sur le tarif T7.

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
FM cycle 1, FM cycle 2, FM adolescent, FM adulte	38	67	80	88	95	100	115	115
Chorale ou pratique collective 1h	20	34	40	44	48	50	58	58
Chorale et/ou pratique collective 1h30	27	47	56	62	67	70	81	81
Chorale et/ou pratique collective 2h	38	67	80	88	95	100	115	115
Pratique collective 3h	54	94	112	124	133	140	161	161

TARIFS ÉCOLE DE DANSE

Catégorie : tarif au quotient familial sur 7 tranches + un tarif extra-muros

Validation par décision du Maire du 12 juin 2023

Application : à partir du 01/09/2023 pour l'année scolaire 2023/2024

Remarques Générales

Les usagers qui ne renseignent pas leur quotient familial seront soumis au tarif T7. Les frais de dossier sont intégrés aux tarifs.

Tranches de Quotient Familial :

Réf	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
Tranches QF	De 0 à 499	De 500 à 999	De 1000 à 1499	De 1500 à 1999	De 2000 à 2499	De 2500 à 2999	3000 et +	

I - DANSE

Prestation	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Extra Muros
1h par semaine	48	144	192	216	228	240	276	300
1h30 par semaine	66	198	264	297	314	330	380	413
2 x 1h par semaine	90	270	360	405	428	450	518	563
2 x 1h30 par semaine	112	336	448	504	532	560	644	700



INFOS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions ont lieu au mois de juin pour la rentrée de septembre.

Elles sont possibles en cours d'année selon les places disponibles.

Consultation des plannings et modalités de fonctionnement sur www.verneuil78.fr

Directeur de l'action culturelle et de l'EMMD

Courriel : thomas.drucbert@verneuil78.fr

CONTACT

Secrétariat : Le Champclos — 11 rue Delapierre — 78480 verneuil-sur-seine

Téléphone : 01 39 71 57 17 / 01 39 71 57 32

Courriel : emmd@verneuil78.fr

HORAIRES DE L'ADMINISTRATION

Lundi et jeudi de 14h à 17h45

Mardi de 14h à 20h

Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

